

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 juin 2014 à 18h15

COMPTE RENDU

Etaient présents : Bernard RAGAGE, Sylvie SOILLY, Nicole SOUPEAULT, Laurent JANODET, Roselyne BLIN, Véronique LAULIAC, Lise LEFRANC, Ralph PAIN, Rémi PETITOT, Sophie PLOUZOT, Claudie TERRIEN.

Absents excusés : Franck DUCROT et Lise LEFRANC.

Absents :

Absents excusés ayant donné pouvoir : Bernard ROBBE a donné pouvoir à Bernard RAGAGE, Daniel BUYCK a donné pouvoir à Sylvie SOILLY, Colette ROBLIN a donné pouvoir à Nicole SOUPAULT.

Secrétaire de séance : Sylvie SOILLY.

Le Maire rend compte au Conseil municipal que par arrêté préfectoral du 12 juin 2014, les Conseils municipaux de l'Yonne sont convoqués ce vendredi 20 juin 2014, afin de désigner leurs délégués titulaires et suppléants qui éliront les sénateurs. Il rappelle que dans les communes de moins de 9000 habitants, le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil municipal résultant du dernier renouvellement de mars 2014, à savoir de 3 délégués et 3 suppléants pour les conseils de 15 membres.

Après avoir vérifié nominativement le quorum, le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président de la séance son bulletin de vote.

RESULTAT DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN DE L'ELECTION DES DELEGUES.

<i>Nombre de Conseillers présents à l'appel, n'ayant pas pris part au vote</i>	0
<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>	13
<i>Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau</i>	0
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	13
<i>Majorité absolue</i>	7

LES CANDIDATS ONT OBTENU :

Bernard RAGAGE	12
Laurent JANODET	8
Nicole SOUPAULT	7
Rémy PETITOT	6
Véronique LAULIAC	6

Bernard RAGAGE, Laurent JANODET, Nicole SOUPAULT ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

RESULTAT DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN DE L'ELECTION DES SUPPLEANTS.

<i>Nombre de Conseillers présents à l'appel, n'ayant pas pris part au vote</i>	<i>0</i>
<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>	<i>13</i>
<i>Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau</i>	<i>0</i>
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	<i>13</i>
<i>Majorité absolue</i>	<i>7</i>

LES CANDIDATS ONT OBTENU :

Rémy PETITOT	13
Véronique LAULIAC	13
Sophie PLOUZOT.....	13

Rémy PETITOT, Véronique LAULIAC et Sophie PLOUZOT ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Le procès-verbal dressé et clos, la transmission des résultats des opérations de vote effectuée au Préfet,

La séance est levée à 18 h 40.